



L'acheteur de ma voiture se rétracte

Par **Sylber33**, le 11/05/2011 à 15:11

Bonjour,
Après m'avoir confirmé par SMS dont j'ai encore la trace qu'il m'achetait mon véhicule,
l'acheteur se rétracte. Ai-je un recours ?
Merci.

Par **Tisuisse**, le 11/05/2011 à 16:04

Bonjour,

Un SMS n'est pas une preuve suffisante devant un tribunal. Le recours risque d'être long avec
un résultat aléatoire. Vendez donc votre voiture à quelqu'un d'autre.